



États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités

BRP inc.

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET

[non audité]
[en millions de dollars canadiens, sauf les données par action]

	Notes	Trimestres terminés les	
		30 avril 2018	30 avril 2017
			Retraité (note 15)
Revenus	16	1 136,7 \$	976,9 \$
Coût des ventes		855,1	749,8
Marge brute		281,6	227,1
Charges d'exploitation			
Vente et marketing		83,0	70,5
Recherche et développement		55,6	50,1
Frais généraux et administratifs		48,7	43,5
Autres charges d'exploitation	11	8,1	2,6
Total des charges d'exploitation		195,4	166,7
Bénéfice d'exploitation		86,2	60,4
Frais financiers	12	14,1	12,5
Produits financiers	12	(2,6)	(0,7)
Perte de change sur la dette à long terme		41,5	44,2
Bénéfice avant impôt		33,2	4,4
Charge d'impôt	13	19,8	9,3
Bénéfice net (perte nette)		13,4 \$	(4,9) \$
Montant attribuable aux actionnaires		13,3 \$	(5,1) \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,1 \$	0,2 \$
Bénéfice (perte) de base par action	10	0,13 \$	(0,05) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	10	0,13 \$	(0,05) \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

[non audité]
[en millions de dollars canadiens]

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
		Retraité (note 15)
Bénéfice net (perte nette)	13,4 \$	(4,9) \$
Autres éléments de bénéfice global		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat		
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	6,3	2,3
Variation nette du gain (de la perte) latent(e) à la conversion des établissements à l'étranger	(0,1)	14,6
Charge d'impôt	(1,4)	(0,4)
	4,8	16,5
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat		
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes de retraite à prestations définies	7,8	(14,0)
(Charge) économie d'impôt	(2,0)	3,7
	5,8	(10,3)
Total des autres éléments de bénéfice global	10,6	6,2
Total du bénéfice global	24,0 \$	1,3 \$
Montant attribuable aux actionnaires	23,8 \$	0,8 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,2 \$	0,5 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[non audité]
[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Au 30 avril 2018	Au 31 janvier 2018	Au 1 ^{er} février 2017
			Retraité (note 15)	Retraité (note 15)
Trésorerie		172,8 \$	226,0 \$	298,6 \$
Créances clients et autres débiteurs		284,0	328,8	325,3
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		18,9	19,9	46,2
Autres actifs financiers	4	17,3	11,5	3,5
Stocks	5	820,2	742,8	682,1
Autres actifs courants		24,7	20,4	20,9
Total des actifs courants		1 337,9	1 349,4	1 376,6
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		4,7	4,5	4,2
Autres actifs financiers	4	21,9	21,4	20,1
Immobilisations corporelles		785,9	766,8	673,2
Immobilisations incorporelles		312,3	314,6	317,1
Impôt différé		179,6	165,0	202,0
Autres actifs non courants		1,4	1,9	2,3
Total des actifs non courants		1 305,8	1 274,2	1 218,9
Total de l'actif		2 643,7 \$	2 623,6 \$	2 595,5 \$
Facilités de crédit renouvelables et découvert bancaire		4,2 \$	— \$	— \$
Fournisseurs et charges à payer		818,2	805,5	718,5
Provisions	6	395,8	378,8	344,3
Autres passifs financiers	7	150,7	133,5	94,7
Impôt à payer		49,7	42,6	29,6
Revenus différés		65,8	62,1	63,0
Tranche courante de la dette à long terme	8	20,4	19,8	22,7
Total des passifs courants		1 504,8	1 442,3	1 272,8
Dette à long terme	8	1 037,1	995,0	929,4
Provisions	6	84,9	86,3	88,1
Autres passifs financiers	7	27,3	27,8	28,7
Revenus différés		120,0	122,3	105,4
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel		218,8	224,8	194,1
Impôt différé		1,2	1,2	2,5
Autres passifs non courants		15,7	15,9	13,5
Total des passifs non courants		1 505,0	1 473,3	1 361,7
Total du passif		3 009,8	2 915,6	2 634,5
Déficit		(366,1)	(292,0)	(39,0)
Total du passif et du déficit		2 643,7 \$	2 623,6 \$	2 595,5 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[non audité]

[en millions de dollars canadiens]

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2018

	Attribués aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
	Capital social (note 9)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
Solde au 31 janvier 2018	234,8 \$	(7,8) \$	(551,8) \$	27,7 \$	0,1 \$	(297,0) \$	5,0 \$	(292,0) \$
Bénéfice net	—	—	13,3	—	—	13,3	0,1	13,4
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	5,8	(0,2)	4,9	10,5	0,1	10,6
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	19,1	(0,2)	4,9	23,8	0,2	24,0
Dividendes	—	—	(9,0)	—	—	(9,0)	—	(9,0)
Émission d'actions à droit de vote subalterne	1,5	(0,6)	—	—	—	0,9	—	0,9
Rachat d'actions à droit de vote subalterne (note 9)	(9,4)	—	(71,4)	—	—	(80,8)	—	(80,8)
Actions à droit de vote subalterne pouvant être rachetées	—	(11,6)	—	—	—	(11,6)	—	(11,6)
Rémunération fondée sur des actions	—	2,4 ^[a]	—	—	—	2,4	—	2,4
Solde au 30 avril 2018	226,9 \$	(17,6) \$	(613,1) \$	27,5 \$	5,0 \$	(371,3) \$	5,2 \$	(366,1) \$

[a] Inclut une économie d'impôt de 0,2 million de dollars.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2017

Retraité (note 15)

	Attribués aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
	Capital social	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
Solde au 31 janvier 2017	302,9 \$	26,8 \$	(373,4) \$	3,7 \$	(3,4) \$	(43,4) \$	4,4 \$	(39,0) \$
Bénéfice net (perte nette)	—	—	(5,1)	—	—	(5,1)	0,2	(4,9)
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	(10,3)	14,3	1,9	5,9	0,3	6,2
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	(15,4)	14,3	1,9	0,8	0,5	1,3
Émission d'actions à droit de vote subalterne	2,1	(0,8)	—	—	—	1,3	—	1,3
Rémunération fondée sur des actions	—	1,4	—	—	—	1,4	—	1,4
Solde au 30 avril 2017	305,0 \$	27,4 \$	(388,8) \$	18,0 \$	(1,5) \$	(39,9) \$	4,9 \$	(35,0) \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



BRP inc.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[non audité]
[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Trimestres terminés les	
		30 avril 2018	30 avril 2017
			Retraité (note 15)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net (perte nette)		13,4 \$	(4,9) \$
Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie :			
Amortissement		39,6	35,4
Charge d'impôt	13	19,8	9,3
Perte de change sur la dette à long terme		41,5	44,2
Charges d'intérêts	12	11,8	10,5
Autres		(4,5)	(5,5)
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds de roulement		121,6	89,0
Variation du fonds de roulement :			
Diminution des créances clients et autres débiteurs		49,0	56,8
Augmentation des stocks		(70,6)	(49,8)
Augmentation des autres actifs		(6,9)	(4,5)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et charges à payer		7,2	(49,1)
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers		3,5	(11,1)
Augmentation (diminution) des provisions		6,2	(6,5)
Diminution des autres passifs		(2,3)	(6,7)
Flux de trésorerie provenant des opérations		107,7	18,1
Impôt payé, déduction faite des remboursements		(22,4)	(17,9)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		85,3	0,2
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(47,7)	(33,7)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(1,6)	(1,4)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		0,1	—
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(49,2)	(35,1)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation des facilités de crédit renouvelables et du découvert bancaire			
		4,2	—
Émission de la dette à long terme	8	1,4	0,7
Remboursement de la dette à long terme		(1,0)	(0,7)
Intérêts payés		(11,1)	(0,6)
Émission d'actions à droit de vote subalterne		0,9	1,3
Rachat d'actions à droit de vote subalterne		(75,2)	—
Dividendes versés		(9,0)	—
Autres		0,1	—
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		(89,7)	0,7
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie		0,4	(8,5)
Diminution nette de la trésorerie		(53,2)	(42,7)
Trésorerie au début de la période		226,0	298,6
Trésorerie à la fin de la période		172,8 \$	255,9 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

BRP inc. (« BRP ») a été constituée en société par actions en vertu des lois du Canada. Les actions à droit de vote multiple de BRP sont détenues par Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), par Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital ») et par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DOO ».

BRP et ses filiales (la « Société ») conçoivent, développent, fabriquent et vendent des produits toutes saisons comprenant des véhicules tout-terrain, des véhicules côte à côte et des véhicules à trois roues (Spyder), des produits saisonniers comprenant des motoneiges et des motomarines, ainsi que des systèmes de propulsion comprenant des moteurs pour les bateaux à moteur hors-bord et à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. De plus, la Société offre des pièces, des accessoires et vêtements et d'autres services connexes. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement. La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande.

Le siège social de la Société est situé au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017 ont été préparés selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017 ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui ont été utilisées pour préparer les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 janvier 2018, sauf en ce qui concerne l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, décrites ci-dessous, à la note 15, et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement à ces derniers. Les chiffres correspondants ont été retraités pour refléter l'adoption de ces deux nouvelles normes.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les états financiers de BRP et de ses filiales. BRP exerce le contrôle sur toutes ses filiales en propriété exclusive au moyen de participations assorties de droits de vote (à l'exception de Regionales Innovations Centrum GmbH, située en Autriche, pour laquelle une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation, et de BRP Commerce & Trade Co. Ltd, située en Chine, pour laquelle une participation sans contrôle de 20 % a été comptabilisée au moment de la consolidation). BRP fait aussi partie d'une coentreprise située en Autriche, RIC TECH GmbH, dont BRP détient 58 % des participations assorties de droits de vote. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

2. MODE DE PRÉSENTATION [suite]

Les revenus et le bénéfice d'exploitation de la Société subissent d'importantes fluctuations d'un trimestre à l'autre. En général, les ventes en gros de produits de la Société sont plus élevées au cours de la période précédant immédiatement leur saison d'utilisation et au cours de cette saison. Cependant, la composition des produits vendus peut varier de façon importante dans le temps en raison des variations de la demande saisonnière et géographique, de l'introduction de nouveaux modèles et produits et de l'échéancier de production de certains types de produits.

Le 30 mai 2018, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les bailleurs que pour les preneurs. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige de ce dernier qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, excepté ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 pour la Société est le 1^{er} février 2019. L'adoption d'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative évalués à la valeur actuelle des paiements futurs liés aux contrats de location dans l'état de la situation financière, et ce, pour la plupart des contrats de location de la Société considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence monétaire de ce changement. Elle continue d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, et fera d'autres mises à jour au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2019.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. IFRIC 23 clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation permet à l'entité de déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances. IFRIC 23 entrera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} février 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Autres normes ou modifications

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

4. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2018	31 janvier 2018
Placements à utilisation restreinte ^[a]	17,0 \$	17,3 \$
Instruments financiers dérivés	11,5	5,5
Autres	10,7	10,1
Total des autres actifs financiers	39,2 \$	32,9 \$
Tranche courante	17,3	11,5
Tranche non courante	21,9	21,4
Total des autres actifs financiers	39,2 \$	32,9 \$

^[a] Les placements à utilisation restreinte sont des obligations négociées en bourse qui ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite en Autriche, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.

5. STOCKS

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2018	31 janvier 2018
Matériaux et travaux en cours	348,7 \$	325,9 \$
Produits finis	304,3	255,0
Pièces, accessoires et vêtements	167,2	161,9
Total des stocks	820,2 \$	742,8 \$

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018, la Société a comptabilisé aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat net une réduction de valeur des stocks de 4,1 millions de dollars (2,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017).

6. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2018	31 janvier 2018
Provisions relatives aux produits vendus	389,4 \$	373,9 \$
Restructuration	1,8	2,1
Autres	89,5	89,1
Total des provisions	480,7 \$	465,1 \$
Tranche courante	395,8	378,8
Tranche non courante	84,9	86,3
Total des provisions	480,7 \$	465,1 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

6. PROVISIONS [suite]

Les provisions relatives aux produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses concessionnaires indépendants, à ses distributeurs indépendants ou aux fabricants d'équipement (les « Clients ») en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions relatives aux produits vendus.

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

	Provisions relatives aux produits vendus	Restructuration	Autres	Total
Solde au 31 janvier 2018	373,9 \$	2,1 \$	89,1 \$	465,1 \$
Montant passé en charges au cours de la période	131,3	—	2,6	133,9
Montant versé au cours de la période	(123,2)	(0,4)	(4,3)	(127,9)
Montant ayant fait l'objet d'une reprise au cours de la période	(3,5)	—	(1,0)	(4,5)
Effet des variations des taux de change	11,4	0,1	3,1	14,6
Désactualisation et effet de la variation des estimations d'actualisation	(0,5)	—	—	(0,5)
Solde au 30 avril 2018	389,4 \$	1,8 \$	89,5 \$	480,7 \$

7. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	30 avril 2018	31 janvier 2018
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	91,3 \$	82,0 \$
Montant à payer à Bombardier Inc.	22,2	22,0
Instruments financiers dérivés	5,2	10,0
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite	1,3	2,7
Passif financier relatif à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 9)	50,1	38,6
Autres	7,9	6,0
Total des autres passifs financiers	178,0 \$	161,3 \$
Tranche courante	150,7	133,5
Tranche non courante	27,3	27,8
Total des autres passifs financiers	178,0 \$	161,3 \$

La tranche non courante est principalement constituée du montant à payer à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

8. DETTE À LONG TERME

Au 30 avril 2018 et au 31 janvier 2018, les dates d'échéance, les taux d'intérêt, les montants nominaux restants dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

						30 avril 2018	
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable		
Facilité à terme	Juin 2023	4,40 %	4,40 %	789,0 \$ US	1 011,4 \$		
Emprunts à terme	Déc. 2018 à déc. 2028	0,75 % à 2,19 %	1,00 % à 5,64 %	25,3 €	35,8		
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	Janv. 2021 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	13,5 \$	10,3		
Total de la dette à long terme					1 057,5 \$		
Tranche courante					20,4		
Tranche non courante					1 037,1		
Total de la dette à long terme					1 057,5 \$		

						31 janvier 2018	
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable		
Facilité à terme	Juin 2023	4,07 %	4,07 %	789,0 \$ US	969,9 \$		
Emprunts à terme	Déc. 2018 à déc. 2028	0,75 % à 2,19 %	1,00 % à 5,64 %	24,7 €	34,3		
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	Janv. 2021 à déc. 2030	8,00%	8,00%	14,0 \$	10,6		
Total de la dette à long terme					1 014,8 \$		
Tranche courante					19,8		
Tranche non courante					995,0		
Total de la dette à long terme					1 014,8 \$		

Le tableau suivant illustre les variations de la dette à long terme durant le trimestre terminé le 30 avril 2018 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2018	Tableaux des flux de trésorerie		Changement sans contrepartie de trésorerie		Valeur comptable au 30 avril 2018
		Émission	Remboursement	Effet des variations des taux de change	Autres	
Facilité à terme	969,9 \$	— \$	— \$	41,5 \$	— \$	1 011,4 \$
Emprunts à terme	34,3	1,4	(0,4)	0,5	—	35,8
Obligations locatives au titre des contrats de location-financement	10,6	—	(0,6)	—	0,3	10,3
Total	1 014,8 \$	1,4 \$	(1,0) \$	42,0 \$	0,3 \$	1 057,5 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

8. DETTE À LONG TERME [SUITE]

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 0,9 million d'euros (1,4 million de dollars), porte intérêt au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,00 % et vient à échéance le 31 décembre 2022.

9. OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

En mars 2018, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 3 625 271 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018, la Société a conclu l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités annoncée et lancée au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2018. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018, la Société a racheté un total de 1 569 199 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 78,8 millions de dollars.

Au 30 avril 2018, un passif financier de 50,1 millions de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, et un montant correspondant a été comptabilisé dans les capitaux propres. Ce passif correspond à la valeur des actions à droit de vote subalterne qui devraient être rachetées par un courtier désigné dans le cadre d'un programme de rachat d'actions automatique pour la période du 1^{er} mai au 1^{er} juin 2018. Ce programme de rachat d'actions automatique autorise l'achat d'actions à droit de vote subalterne, en vertu de modalités préétablies, à des moments où la Société n'y est normalement pas autorisée en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions que la Société s'impose. Ces actions à droit de vote subalterne sont comprises dans les actions à droit de vote subalterne en circulation au 30 avril 2018. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2018, la Société a comptabilisé un gain de 2,0 millions de dollars dans les produits financiers relativement au programme de rachat d'actions automatique. Le gain représente l'écart entre le cours par action utilisé pour établir le passif financier et le montant réellement payé pour le rachat des actions au cours des périodes de restrictions réglementaires ou de restriction sur les transactions que la Société s'impose.

Une tranche de 9,4 millions de dollars de la contrepartie totale de 78,8 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées, une tranche de 71,4 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées et une tranche de 2,0 millions de dollars représente le gain comptabilisé dans le résultat net.

Les variations des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Solde au 31 janvier 2018	38 307 827	229,7 \$
Émises à l'exercice d'options sur achat d'actions	45 731	1,5
Rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 569 199)	(9,4)
Solde au 30 avril 2018	36 784 359	221,8 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

10. BÉNÉFICE PAR ACTION

a) Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	13,3 \$	(5,1) \$
Nombre moyen pondéré d'actions	100 620 438	111 751 789
Bénéfice (perte) par action – de base	0,13 \$	(0,05) \$

b) Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	13,3 \$	(5,1) \$
Nombre moyen pondéré d'actions	100 620 438	111 751 789
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	1 200 954	—
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	101 821 392	111 751 789
Bénéfice (perte) par action – dilué(e)	0,13 \$	(0,05) \$

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, la perte par action de base et la perte par action diluée étaient identiques en raison de l'incidence antidilutive des options sur achat d'actions. Les options sur achat d'actions qui pourraient potentiellement avoir un effet dilutif sur le bénéfice par action de base dans l'avenir, et qui ne sont pas incluses dans le calcul de la perte par action diluée, représentent 475 081 options sur achat d'actions pour le trimestre terminé le 30 avril 2017.

11. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Perte découlant d'un litige	0,6 \$	4,8 \$
Perte de change sur les éléments du fonds de roulement	17,1	4,4
Gain sur les contrats de change à terme	(9,5)	(6,6)
Autres	(0,1)	—
Total	8,1 \$	2,6 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

12. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Intérêts sur la dette à long terme	11,1 \$	9,9 \$
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	0,7	0,6
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	1,4	1,4
Pertes au titre des garanties financières	0,1	0,2
Désactualisation de provisions	0,4	0,3
Autres	0,4	0,1
Frais financiers	14,1	12,5
Produits financiers	(2,6)	(0,7)
Total	11,5 \$	11,8 \$

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Charge d'impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	33,8 \$	22,6 \$
Pour des exercices antérieurs	(0,4)	(0,7)
	33,4	21,9
Économie d'impôt différé		
Différences temporaires	(19,3)	(18,3)
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,3	0,1
Augmentation de la réduction de valeur	5,4	5,6
	(13,6)	(12,6)
Charge d'impôt	19,8 \$	9,3 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [suite]

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi au Canada et de la charge d'impôt comptabilisée s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi	8,9 \$ 26,7 %	1,2 \$ 26,8 %
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :		
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	(0,1)	(1,6)
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	0,3	0,1
Augmentation de la réduction de valeur	5,4	5,6
Comptabilisation de l'impôt sur l'écart de change	(0,7)	(2,1)
Différences permanentes ^[a]	5,7	7,2
Ajustements à l'égard d'exercices antérieurs	(0,1)	(0,7)
Autres	0,4	(0,4)
Charge d'impôt	19,8 \$	9,3 \$

^[a] Les différences permanentes découlent principalement de la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument. Dans le cas des actifs financiers, le risque de crédit de la contrepartie est pris en compte, tandis que, pour les passifs financiers, le risque de crédit de la Société est pris en compte.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Lorsque les données d'entrée utilisées en vertu de ces techniques d'évaluation sont seulement des données d'entrée qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données d'entrée qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

14. INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

La juste valeur, le niveau de juste valeur et la valeur comptable des placements à utilisation restreinte, des instruments financiers dérivés et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

	Niveau de la juste valeur	Au 30 avril 2018	
		Valeur comptable	Juste valeur
Placements à utilisation restreinte (note 4)	Niveau 2	17,0 \$	17,0 \$
Instruments financiers dérivés			
Contrats de change à terme			
Favorables (note 4)		11,5 \$	11,5 \$
(Défavorables)		(3,0)	(3,0)
Swap de taux d'inflation		(2,2)	(2,2)
	Niveau 2	6,3 \$	6,3 \$
Dette à long terme (y compris la tranche courante)			
Facilité à terme (note 8)	Niveau 1	(1 011,4) \$	(1 017,7) \$
Emprunts à terme (note 8)	Niveau 2	(35,8)	(36,9)
		(1 047,2) \$	(1 054,6) \$

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables et le découvert bancaire, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable, présentée dans les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière ou dans les notes, se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature à court terme.

15. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes avec prise d'effet le 1^{er} février 2018.

IFRS 15. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme a pour objectif de fournir un modèle unique complet pour les entités qui sera utilisé pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients.

La Société a décidé d'appliquer cette norme rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière antérieures conformément aux règles de transition d'IFRS 15. Par conséquent, toutes les données comparatives figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparées comme si IFRS 15 était en vigueur depuis le 1^{er} février 2017.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

15. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients [suite]

À la suite de l'adoption d'IFRS 15, la Société a révisé sa méthode comptable utilisée pour la comptabilisation des revenus. La méthode révisée se présente comme suit :

Les revenus de la Société sont tirés principalement de la vente de produits ainsi que de pièces et d'accessoires connexes. Les revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré aux Clients. Le contrôle est considéré comme transféré lorsque tous les critères suivants sont remplis : la Société a un droit actuel au paiement, les Clients détiennent le titre de propriété de l'actif, la Société a transféré la possession matérielle de l'actif, les risques et avantages importants inhérents à la propriété de l'actif sont transférés aux Clients et les Clients ont accepté l'actif. La comptabilisation des revenus de la Société est habituellement réalisée lorsque les marchandises sont expédiées. Les revenus sont évalués à un montant correspondant à la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit, ce qui comprend les promotions des ventes et les crédits pour retour qui devraient être consentis après la date d'expédition. Si, en plus de la garantie régulière, une garantie prolongée est accordée lors de l'achat du produit, une tranche des revenus représentant la valeur de la garantie prolongée est différée. La valeur différée se base sur le prix de vente spécifique de l'unité vendue et de la garantie prolongée consentie. Les revenus différés sont alors comptabilisés sur la période de couverture de la garantie prolongée.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui établit de nouvelles exigences de classement, de nouvelles exigences d'évaluation et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. La version finale de la norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. En octobre 2017, l'IASB a publié des clarifications au sujet du traitement comptable des modifications ou des échanges d'instruments d'emprunt qui n'entraînent pas de décomptabilisation.

La Société a appliqué cette norme rétrospectivement aux périodes de présentation de l'information financière antérieures. Par conséquent, toutes les données comparatives figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparées comme si IFRS 9 était en vigueur depuis le 1^{er} février 2017.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

IFRS 9 applique une nouvelle approche pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur. L'approche d'IFRS 9 est fondée sur la façon dont l'entité gère les actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Pour ce qui est du classement et de l'évaluation des passifs financiers, la plupart des exigences d'IAS 39 ont été reportées dans IFRS 9. Les effets sur les actifs financiers et les passifs financiers de la Société sont négligeables.

Dépréciation des actifs financiers

IFRS 9 comprend un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues qui exige la comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. Selon la nouvelle norme, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues à partir du moment où les instruments financiers sont comptabilisés, et elles doivent comptabiliser plus rapidement les pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie. L'incidence de ce nouveau modèle sur la Société est négligeable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

15. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

IFRS 9, Instruments financiers [suite]

Modification apportée aux passifs financiers

À la suite de l'adoption rétrospective d'IFRS 9, la Société a changé la comptabilisation relative à l'identification d'une modification substantielle qui est comptabilisée comme une extinction. En raison de ce changement, la Société a déterminé que la modification de passifs financiers qui comprennent une option de remboursement anticipé, au pair, sans coûts de résiliation, correspondent à une extinction. Lorsqu'une modification est comptabilisée en tant qu'extinction, l'instrument financier initial est décomptabilisé, y compris les coûts de transaction non amortis et les coûts ou frais engagés relativement à la modification, et le nouvel instrument découlant de la modification est comptabilisé à la juste valeur.

Comptabilité de couverture

IFRS 9 comporte également un nouveau modèle de comptabilité de couverture. Le nouveau modèle lie plus étroitement la comptabilité de couverture aux objectifs et aux stratégies de gestion des risques d'une entité. L'incidence de ce nouveau modèle sur la Société est négligeable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

Incidence sur les périodes de présentation de l'information financière antérieures

L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 9 sur les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net pour le trimestre terminé le 30 avril 2017 s'établit comme suit :

	Référence	Trimestre terminé le 30 avril 2017		
		Données présentées antérieurement	Ajustements	Données retraitées
Revenus	A, B	956,2 \$	20,7 \$	976,9 \$
Coût des ventes	B	749,0	0,8	749,8
Marge brute		207,2	19,9	227,1
Charges d'exploitation				
Vente et marketing		70,5	—	70,5
Recherche et développement		50,1	—	50,1
Frais généraux et administratifs		43,5	—	43,5
Autres charges d'exploitation		2,6	—	2,6
Total des charges d'exploitation		166,7	—	166,7
Bénéfice d'exploitation		40,5	19,9	60,4
Frais financiers	C	13,8	(1,3)	12,5
Produits financiers		(0,7)	—	(0,7)
Perte de change sur la dette à long terme	C	42,9	1,3	44,2
Bénéfice (perte) avant impôt		(15,5)	19,9	4,4
Charge d'impôt		3,0	6,3	9,3
Perte nette		(18,5) \$	13,6 \$	(4,9) \$
Montant attribuable aux actionnaires		(18,7) \$	13,6 \$	(5,1) \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		0,2 \$	— \$	0,2 \$
Perte de base par action		(0,17) \$	0,12 \$	(0,05) \$
Perte diluée par action		(0,17) \$	0,12 \$	(0,05) \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

15. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

Incidence sur les périodes de présentation de l'information financière antérieures [suite]

L'incidence de l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 9 sur les états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 31 janvier 2018 et au 1^{er} février 2017 s'établit comme suit :

Référence	Au 31 janvier 2018			Au 1 ^{er} février 2017			
	Données présentées antérieurement	Ajuste- ments	Données retraitées	Données présentées antérieurement	Ajuste- ments	Données retraitées	
Trésorerie	226,0	\$ —	\$ 226,0	298,6	\$ —	\$ 298,6	
Créances clients et autres débiteurs	330,1	(1,3)	328,8	326,7	(1,4)	325,3	
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	19,9	—	19,9	46,2	—	46,2	
Autres actifs financiers	11,5	—	11,5	3,5	—	3,5	
Stocks	752,5	(9,7)	742,8	689,8	(7,7)	682,1	
Autres actifs courants	18,3	2,1	20,4	18,2	2,7	20,9	
Total des actifs courants	1 358,3	(8,9)	1 349,4	1 383,0	(6,4)	1 376,6	
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	4,5	—	4,5	4,2	—	4,2	
Autres actifs financiers	21,4	—	21,4	20,1	—	20,1	
Immobilisations corporelles	766,8	—	766,8	673,2	—	673,2	
Immobilisations incorporelles	314,6	—	314,6	317,1	—	317,1	
Impôt différé	91,0	74,0	165,0	116,4	85,6	202,0	
Autres actifs non courants	1,8	0,1	1,9	2,2	0,1	2,3	
Total des actifs non courants	1 200,1	74,1	1 274,2	1 133,2	85,7	1 218,9	
Total de l'actif	2 558,4	\$ 65,2	\$ 2 623,6	2 516,2	\$ 79,3	\$ 2 595,5	
Fournisseurs et charges à payer	805,5	\$ —	\$ 805,5	718,5	\$ —	\$ 718,5	
Provisions	A, B	255,0	123,8	378,8	232,5	111,8	344,3
Autres passifs financiers		133,5	—	133,5	94,7	—	94,7
Impôt à payer		42,6	—	42,6	29,6	—	29,6
Revenus différés	B	—	62,1	62,1	—	63,0	63,0
Tranche courante de la dette à long terme		19,8	—	19,8	22,7	—	22,7
Autres passifs courants		7,3	(7,3)	—	6,0	(6,0)	—
Total des passifs courants		1 263,7	178,6	1 442,3	1 104,0	168,8	1 272,8
Dette à long terme	C	970,8	24,2	995,0	901,0	28,4	929,4
Provisions	A, B	96,8	(10,5)	86,3	85,5	2,6	88,1
Autres passifs financiers		27,8	—	27,8	28,7	—	28,7
Revenus différés	B	—	122,3	122,3	—	105,4	105,4
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel		224,8	—	224,8	194,1	—	194,1
Impôt différé		6,0	(4,8)	1,2	16,8	(14,3)	2,5
Autres passifs non courants		25,9	(10,0)	15,9	20,6	(7,1)	13,5
Total des passifs non courants		1 352,1	121,2	1 473,3	1 246,7	115,0	1 361,7
Total du passif		2 615,8	299,8	2 915,6	2 350,7	283,8	2 634,5
Capitaux propres (déficit)		(57,4)	(234,6)	(292,0)	165,5	(204,5)	(39,0)
Total du passif et des capitaux propres (du déficit)		2 558,4	\$ 65,2	\$ 2 623,6	2 516,2	\$ 79,3	\$ 2 595,5



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

15. ADOPTION D'IFRS 15 ET D'IFRS 9 [SUITE]

Incidence sur les périodes de présentation de l'information financière antérieures [suite]

L'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur le total des flux de trésorerie des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement.

A. PROMOTIONS DES VENTES

Selon IFRS 15, toutes les promotions des ventes sont comptabilisées au moment de la vente, plutôt qu'à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés et celle où le programme de ventes est annoncé, comme le prévoit IAS 18, *Produits des activités ordinaires*.

B. GARANTIE PROLONGÉE

Selon IFRS 15, une tranche des revenus comptabilisés lors de la vente d'un produit devrait être différée si, en plus de la garantie régulière, une garantie prolongée est accordée lors de l'achat du produit. Les revenus différés sont alors comptabilisés sur la période de couverture de la garantie prolongée et les réclamations au titre de la garantie sont inscrites dans le coût des ventes lorsqu'elles sont engagées. Avant l'adoption d'IFRS 15, lorsqu'une garantie prolongée était accordée lors de l'achat du produit, les coûts attendus au cours de la période de couverture étaient comptabilisés dans le coût des ventes à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés et celle et le programme de vente est annoncé. Les réclamations au titre de la garantie étaient constatées en diminution de la provision.

C. COÛTS DE TRANSACTION SUR LA DETTE À LONG TERME

À la suite de l'adoption d'IFRS 9, les coûts de transaction sur la dette à long terme non amortis ont été décomptabilisés.

16. REVENUS

Les revenus se répartissent comme suit :

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
Produits toutes saisons	526,6 \$	396,1 \$
Produits saisonniers	350,4	324,3
Systèmes de propulsion	91,1	101,9
Pièces, accessoires et vêtements	158,2	139,8
Autres	10,4	14,8
Total	1 136,7 \$	976,9 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les trimestres terminés les 30 avril 2018 et 2017

[non audité]

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

16. REVENUS [SUITE]

Le tableau suivant présente des renseignements d'ordre géographique à l'égard des revenus de la Société. La répartition des revenus est fondée sur l'emplacement des clients.

	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
États-Unis	623,9 \$	524,7 \$
Canada	162,9	143,2
Europe de l'Ouest	100,5	85,0
Scandinavie	85,4	79,8
Asie-Pacifique	61,5	56,9
Europe de l'Est	37,4	30,2
Amérique latine	30,2	27,6
Mexique	29,3	25,3
Autriche	3,7	2,3
Afrique	1,9	1,9
	1 136,7 \$	976,9 \$

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 23 mai 2018, la Société a refinancé sa facilité à terme afin d'augmenter le montant en capital de 111,0 millions de dollars américains, ce qui porte le montant en capital total à 900,0 millions de dollars américains, ainsi que pour reporter son échéance de juin 2023 à juin 2025 et pour diminuer les coûts d'emprunt de 0,50 %.

Le même jour, la Société a refinancé ses facilités de crédit renouvelables de 475,0 millions de dollars afin d'augmenter de 100,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 575,0 millions de dollars, ainsi que pour reporter son échéance de juin 2021 à juin 2023 et pour diminuer les coûts d'emprunt de 0,25 %.